



semae

Communiqué de presse

Lancement appel à projets « Coup de Pousse 2024 » : Venez semer l'avenir !

20 mars 2024

Faites germer vos idées et donnez vie à vos projets pour la diversité des semences. Du 20 mars au 30 avril 2024, la section Diversité des Semences de SEMAE lance son appel à projets : "Coup de Pousse 2024".

Un soutien concret aux initiatives locales pour la diversité des semences

Contacts

Myriam LEVY
Secrétaire générale de la
section Diversité des
Semences
myriam.levy@semae.fr

Le but est de soutenir de petites associations locales (loi 1901) désireuses de renforcer le lien entre l'homme et la semence. L'objectif est de promouvoir des actions locales qui améliorent l'autonomie semencière et sensibilisent aux enjeux liés aux semences.

Rosine DEPOIX
Chargée de relations
presse
01 42 33 88 29
rosine.depoix@semae.fr

Vous avez un projet en tête ?

- Créer une grainothèque participative ?
- Organiser des ateliers pédagogiques sur la semence ?
- Sensibiliser aux enjeux du changement climatique et des semences locales ?

“Coup de Pousse” peut vous aider, avec son soutien financier et/ou pédagogique :

- Aide financière jusqu'à 60% du budget total de l'action, dans la limite de 3 000 € par projet.
- Tutorat personnalisé pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet (à la discrétion des membres du jury).

Voici 3 axes pour inspirer vos projets :

- Semer la diversité : création et développement de grainothèques, jardins partagés, conservatoires de semences...
- Partager et diffuser la connaissance : ateliers, conférences, production de supports pédagogiques...
- Les semences face aux enjeux de demain : adaptation au changement climatique, valorisation des variétés locales...

N'attendez plus, semez l'avenir avec “Coup de Pousse” !

Plus d'informations et inscription : <https://www.semae.fr/appel-a-projets-coup-de-pousse-2024/>

Date limite de dépôt des candidatures : 30 avril 2024

À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 54 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 3.9 Md€, la France est le 1^{er} producteur européen (370 000 ha) et le 1^{er} exportateur mondial (2,2 Md€). Elle génère 11.000 emplois directs.